



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-390**

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 14 janvier 2025, le « *Règlement numéro 2024-390 modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme numéro 2002-89 afin de modifier les limites de l'aire d'affectation du sol industrielle* ».

Ce règlement vise à modifier les limites d'une aire d'affectation industrielle en retirant le lot 6 642 510 du cadastre du Québec de l'aire d'affectation publique pour l'intégrer à l'aire d'affectation industrielle

Le 14 février 2025, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 19^e jour de février 2025

Lyne Rivard,
Directrice générale
et greffière-trésorière